



Testament olographe : conséquences si non précisé

Par **chris43z**, le **10/05/2012** à **09:20**

Bonjour,

Je dispose d'un testament stipulant que les réserves sont attribuées à 2 héritiers sur 4. Je ne souhaite pas passer par un notaire et donc ne pas déclarer l'existence de ce document, car l'essentiel de l'héritage a déjà été distribué selon cette règle (don manuel non déclaré avant le décès et assurance vie 2 x 26250 + 2 x 43750 sur un total de 140000)
Quelles conséquences éventuelles sur le plan juridique ?